



# URBAGING

espaces publics à mesure des personnes âgées

## GESTION

<b>Gouvernance</b>	La ville pour les personnes âgées est une ville pour tous. Le fait de considérer l'hétérogénéité des exigences des personnes âgées apporte des bénéfices également aux autres habitants (enfants, jeunes, familles, travailleurs, entrepreneurs, ...). Une gouvernance renouvelée a pour but une amélioration de la qualité de vie et prévient les ghettos et l'exclusion. Une gouvernance renouvelée a pour but une amélioration de la qualité de vie et prévient des ghettos et des exclusions.
<b>Participation</b>	La ville pour les personnes âgées se construit avec les personnes âgées. Les habitants prennent part activement à la définition des priorités et des projets. Être une personne âgée comporte des conditions de vie très hétérogènes. L'implication active des citoyens évite les stéréotypes et les simplifications.
<b>Transversalité</b>	Les interventions sectorielles coordonnées rendent cohérente l'action publique. Les acteurs de la gestion urbaine (construction, planification, services) prennent en considération les besoins des personnes âgées dans l'application des politiques sectorielles (services sanitaires, gestion des parcs publics, transports publics, constructions, ...). La qualité de vie d'une personne âgée est le résultat de conditions personnelles combinées aux politiques publiques et aux initiatives privées.

## CONTEXTE

<b>Accessibilité</b>	Les différentes parties de la ville sont facilement accessibles grâce aux transports publics et aux cheminements sécurisés. L'accessibilité des espaces publics vient de l'absence de barrières architectoniques et de passages piétons qui facilitent la traversé des rues (temps du vert, ...). Des interventions de construction ou de rénovation des espaces publics, des édifices ou des routes considèrent les exigences des personnes à mobilité réduite (trottoirs, pentes, rampes, signalisation pour malvoyants, type de pavage, mains courantes, passages pour piétons, obstacles, ...). Des informations claires permettent aux personnes à mobilité réduite d'affronter par leurs propres moyens ou avec l'aide d'un tiers (personne de la famille, volontaires, organismes publics, ...) les difficultés prévisibles.
<b>Connectivité</b>	Une bonne connectivité entre les espaces publics permet de donner une valeur ajoutée aux composantes individuelles du système urbain. Un réseau de parcours dense et de qualité favorise la mobilité pédestre et les activités de distraction Les parcours s'avèrent attractifs s'ils sont sûrs et parsemés d'espaces agréables (bancs, eau, zone verte, ombre, propreté, ...) adaptés à un arrêt e/ou une rencontre.
<b>Intensité</b>	L'intensité souhaitable d'un espace public dépend de la diversité de ses fonctions et de sa position dans le contexte urbain. Le degré d'intensité d'utilisation d'un espace public peut être stimulé en fonction de ses caractéristiques intrinsèques (contexte, typologie, ...). L'utilisation intense d'un espace, à travers un processus vertueux, incite à sa fréquentation.

## QUALITE DE L'ESPACE

<b>Convivialité</b>	Les lieux favorisant la rencontre et la socialisation sont attractifs et stimulent les personnes de toutes les classes d'âge à les fréquenter. Un espace convivial présente des conditions de sécurité élevées.
<b>Flexibilité</b>	Les espaces publics et leur aménagement sont projetés de façon à permettre la réalisation d'événements temporaires (marché, concert, spectacle).
<b>Sécurité</b>	Le sentiment de sécurité perçu dans un espace dépend de conditions structurelles (promiscuité entre moyens de transport; voitures ou vélos, sentiers sombres et étroits, angles cachés, parcours pédestres peu sûrs, passages piétons inadéquats, ...), du vécu individuel (nombre perçu d'actes criminels) et de mesures préventives (vidéosurveillance, patrouilleurs, informations objectives, ...).
<b>Confort</b>	L'aménagement adéquat des espaces publics en permet un usage approprié, sûr et agréable. Le nombre et la qualité des bancs sont suffisants et leur position considère l'exposition aux facteurs météorologiques (soleil, vent, ...) et leur contexte. L'organisation des espaces publics considère l'impact de la pollution environnementale (bruit, qualité de l'air). L'eau potable et la possibilité de l'utiliser comme instrument de jeu sont mises en valeur. Des services hygiéniques de qualité et gratuits sont accessibles à tous.